

**Tarif des principaux
services et opérations
en investissements**

Tarif en vigueur au 1^{er} juillet 2026
Belgique



Vous trouverez dans cette brochure un aperçu des tarifs concernant :

1.	Achat et vente de titres	4
2.	Païement de titres	7
3.	Transfert de titres	8
4.	Compte d'investissement	8
5.	Opérations diverses	9
6.	Personal et Private Banking	10

Vous avez des questions au sujet de nos conditions ? Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur nos produits et services ? Nos collaborateurs en agence se feront un plaisir de vous aider. Vous pouvez bénéficier d'une aide 24h/24 et 7j/7 via le chat et également prendre le service clients au +32 2 464 60 02, du lundi au vendredi, de 8 à 18 h. Pour plus d'informations sur nos conditions générales, veuillez consulter le Règlement Général des Opérations, les Conditions Générales relatives aux Investissements, le Règlement Spécial des Opérations sur Assurances d'Epargne et d'Investissement, ainsi que les autres règlements particuliers.

1. Achat et vente de titres

1.1. Fonds (non cotés en bourse)	TVA excl.	TVA incl.
Souscription de fonds proposés par ING¹		
• Coûts transactionnels – commission de souscription		
– Tarif normal ²	3 %	3 %
– ING Easy Invest et ING Invest Up	2,50 %	2,50 %
– Via web et app : ristourne de 20 %, sauf pour Star Fund, ING Easy Invest, ING Invest Up et tous les plans périodiques		
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
Rachat de fonds proposés par ING¹		
• Coûts transactionnels - commission de rachat ²	0 %	0 %
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
• Précompte mobilier ³		
Rachat d'autres fonds		
• Coûts transactionnels – commission de rachat	Voir prospectus	
• Coûts transactionnels - frais d'administration	€ 50	€ 50
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
• Précompte mobilier ³		

¹ Contient toute la gamme de fonds proposés par ING Belgique.

² Exceptions spécifiques : voir prospectus.

³ Précompte mobilier d'application en cas de rachat de certains fonds.

Plus d'info sur www.ing.be/fr/particuliers/investir/fonds-d-investissement

1.2. Actions, fonds cotés en bourse, trackers et produits à effet de levier (y compris turbos)	TVA excl.	TVA incl.
Euronext (Bruxelles, Amsterdam, Paris)		
• Coûts transactionnels - courtage		
– Tarif normal	1 % Min. € 40	1 % Min. € 40
– Via web et app	0,35 % Min. € 1	0,35 % Min. € 1
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
• Financial Transaction Tax sur certains marchés		
– France, sur tous les titres entrants	0,40 %	0,40 %
Autres bourses		
• Coûts transactionnels - courtage		
– Tarif normal	1,25 % Min. € 50	1,25 % Min. € 50
– Via web et app	0,50 % Min. € 1	0,50 % Min. € 1
– Achat de trackers via un plan périodique	0,1 % Min. € 0	0,1 % Min. € 0
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
• Taxes étrangères (stamp duty) sur certains marchés		
– Ex. Royaume-Uni, uniquement à l'achat	0,50 %	0,50 %
• Financial Transaction Tax sur certains marchés		
– Espagne, uniquement à l'achat	0,20 %	
– Italie		
▪ Sur achats	0,10 %	0,10 %
▪ Sur autres titres entrants	0,20 %	0,20 %
1.3. Warrants, droits de souscription et d'attribution	TVA excl.	TVA incl.
• Coûts transactionnels - courtage	Gratuit	Gratuit
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
1.4. Obligations	TVA excl.	TVA incl.
• Coûts transactionnels - courtage	0,50 % Min. € 50	0,50 % Min. € 50
• Rachat d'un bon de caisse ING ou Record	Gratuit	Gratuit
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	

1.5. Divers	TVA excl.	TVA incl.
Euronext Expert Market, vente uniquement		
• Coûts transactionnels - courtage	1 % Min. € 50	1 % Min. € 50
• Coûts transactionnels - frais d'exposition	0,80 % Max. € 1.000	0,80 % Max. € 1.000
• Coûts transactionnels - frais d'administration	0,20 %	0,20 %
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
1.6. Taxe sur les opérations de bourse (TOB) ⁴	TVA excl.	TVA incl.
• Souscription (marché primaire)		
– Tarif normal	0 %	0 %
• Rachat ou liquidation par la sicav		
– Tarif normal	0 %	0 %
– Sicav de capitalisation publiques ⁵ (y compris les trackers)	1,32 % Max. € 4.000	1,32 % Max. € 4.000
• Achats et ventes (marché secondaire)		
– Tarif normal	0,35 % Max. € 1.600	0,35 % Max. € 1.600
– SIR (Société Immobilière Réglementée)	0,12 % Max. € 1.300	0,12 % Max. € 1.300
– Obligations et Structured Notes avec 100 % garantie de capital	0,12 % Max. € 1.300	0,12 % Max. € 1.300
– Obligations linéaires (OLO)	0	0
– Sicav de capitalisation publiques ⁵ (y compris les trackers)	1,32 % Max. € 4.000	1,32 % Max. € 4.000
– Sicav de distribution publiques ⁵ et fonds communs de placement publics ⁵ (y compris les trackers)	0,12 % Max. € 1.300	0,12 % Max. € 1.300
– Sicav et fonds communs de placement non- publics ⁵ EEE ⁶ (y compris les trackers)	0,12 % Max. € 1.300	0,12 % Max. € 1.300

⁴ Tarifs TOB actuels.

Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

⁵ Public = enregistré auprès de la FSMA.

⁶ EEE = émis dans l'Espace Economique Européen.

2. Paiement de titres

2.1. Titres	TVA excl.	TVA incl.
• Remboursement de titres ⁷	Gratuit	Gratuit
• Taxe sur les opérations de bourse (TOB)	Voir section 1.6	
• Commission payable à la Caisse des Dépôts et Consignations, à l'émetteur ou à l'agent payeur pour la remise tardive des :		
– Fonds, après échéance ⁷	1,50 % Min. € 50	1,82 % Min. € 60,50
– Titres étrangers (hors fonds) plus de 5 ans après échéance ⁷	1,50 % Min. € 50	1,82 % Min. € 60,50
– Actions belges qui sont remboursables suite à une opération sur titres	1,50 % Min. € 50	1,82 % Min. € 60,50
2.2. Coupons	TVA excl.	TVA incl.
• Par coupon de titre en dépôt		
– Fonds proposés par ING ⁸	Gratuit	Gratuit
– Titres émis par ING	Gratuit	Gratuit
– Titres belges (selon code ISIN)	Gratuit	Gratuit
– Titres étrangers ⁷	Gratuit	Gratuit
• Par coupon de titre remis au guichet		
– Fonds proposés par ING ⁸	Gratuit	Gratuit
– Titres émis par ING	Gratuit	Gratuit
– Titres belges (selon code ISIN)	Gratuit	Gratuit
– Titres étrangers ⁷	6 % Min. € 7,50	7,26 % Min. € 9,08
• Commission payable à la Caisse des Dépôts et Consignations, à l'émetteur ou à l'agent payeur pour la remise tardive de coupons des :		
– Fonds proposés par ING ⁸ , après échéance	1,50 % Min. € 7,50	1,815 % Min. € 9,08

⁷ Les frais éventuellement réclamés par les correspondants sont à charge du client.

⁸ Contient toute la gamme de fonds proposés par ING Belgique.

3. Transfert de titres

3.1. Transfert vers ou au sein d'ING Belgique	TVA excl.	TVA incl.
- Par ligne⁹ - Financial Transaction Tax	Gratuit Voir section 1.2	Gratuit
3.2. Transfert vers une autre institution financière	TVA excl.	TVA incl.
Par ligne¹⁰	€ 80	€ 96,80

4. Compte d'investissement

4.1. Droit de garde	TVA excl.	TVA incl.
Celui-ci comprend le dépôt, toutes les opérations sur titres (voir section 2 & 5.1), le rapport de portefeuille trimestriel et l'accès au compte d'investissement via web, app, service clients ou agence ING.		
- Par ligne en compte d'investissement, par mois - Fonds proposés par ING¹¹ - Titres émis par ING - Trackers achetés via un plan périodique - Droits de souscription et d'attribution - Obligations - Actions, fonds cotés en bourse, trackers, warrants	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit 0,01 % Min. € 0,25 0,02 % Min. € 0,25	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit 0,0121 % Min. € 0,3025 0,0242 % Min. € 0,3025
4.2. Courrier	TVA excl.	TVA incl.
- Extraits de compte - À disposition en Home'Bank - Envoyés par la poste¹² - Autre correspondance légale ou opérationnelle (ex. rapport de portefeuille trimestriel) - À disposition en Home'Bank - Envoyée par la poste	Gratuit Frais de port Gratuit Gratuit	Gratuit Frais de port Gratuit Gratuit

⁹ Sous réserve d'acceptation par ING.

¹⁰ Les frais éventuellement réclamés par les correspondants sont à charge du client.

¹¹ Contient toute la gamme de fonds proposés par ING Belgique.

¹² Envoyés mensuellement, décomptés annuellement.

5. Opérations diverses

5.1. Autres opérations sur titres (échange, attribution, division ...)	TVA excl.	TVA incl.
Par opération sur un titre en dépôt	Gratuit	Gratuit
5.2. Opérations de change	TVA excl.	TVA incl.
- Les cours utilisés lors d'opérations de change sont basés sur les cotations en vigueur sur le marché international. - La marge standard appliquée par ING : – ING Self Invest 1 % 1 % – ING Invest Advice 0,50 % 0,50 % – ING Private Banking Investment Solutions, excepté Discretionary & Advisory Management 2,00 % 2,00 % 0,75 % 0,75 %		
5.3. Autres	TVA excl.	TVA incl.
- Formalités en matière de conventions préventives de la double imposition des revenus de titres étrangers (service DTT), par compte d'investissement, par mois – Application d'une taxe réduite à la source¹³ Incluse Incluse – Récupération d'impôts ex-post^{13 14}, par coupon, par titulaire 5 % 6,05 % - Min. € 50 Min. € 60,50 - Max. € 250 Max. € 302,50 - Conversion d'un titre nominatif vers un titre au porteur ou vice versa € 50 € 60,50 - Autres opérations et recherches, par demi-heure € 25 € 30,25 - Min. € 25 Min. € 30,25		

¹³ La liste des pays concernés est disponible sur www.ing.be/conventiondoubleimposition

¹⁴ Les frais éventuellement réclamés par les correspondants sont à charge du client.

6. Personal et Private Banking

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir toute l'information nécessaire.

Notes

Autres brochures tarifaires à votre disposition :

- Tarif des principaux services et opérations bancaires à usage privé
- Tarif des principaux services et opérations bancaires à usage professionnel

Le présent tarif ne vaut pas offre de contracter.

1. Les relations entre la banque et son client étant basées sur la confiance réciproque, ING se réserve toujours le droit de ne pas contracter.
2. ING se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le respect des dispositions légales et réglementaires. À ce moment, une nouvelle brochure, datée, sera publiée. Veuillez vérifier que vous disposez bien de la brochure la plus récente.
3. Les tarifs mentionnés dans les brochures sont des tarifs de base. Il peut y être dérogé par une convention spéciale conclue entre vous et ING dans le cas d'opérations importantes ou de situations particulières.
4. Les assurances présentées dans le présent tarif vous sont proposées par
 - Intermédiaire d'assurances : ING Belgique SA - courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le numéro 0403200393 - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.200.393 - BIC BBRUBEBB - IBAN BE45 3109 1560 2789 - www.ing.be
 - Assureur : NN Insurance Belgium SA - prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA et entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les Branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26 - Avenue Fonsny, 38, B-1060 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC BBRUBEBB - IBAN BE28 3100 7627 4220.

Pour une information complémentaire ou une plainte éventuelle, vous pouvez prendre contact avec votre agence ou avec le service Complaint Management d'ING. Adresse : ING Complaint Management - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - e-mail : plaintes@ing.be - Tél. : 02 547 61 02 - Fax : 02 547 83 20.

ING Belgique SA - Banque/Prêteur - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.200.393 - BIC BBRUBEBB - IBAN BE45 3109 1560 2789 - www.ing.be - Contactez-nous via ing.be/contact - Courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro 0403.200.393 - Éditeur responsable : Cédric Lebegge - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - Z45075F - 07/2026.